

« Capot Acoustique pour Groupe Electrogène »

Objectif

- Isoler le niveau sonore des groupes électrogènes de l'environnement extérieur ou intérieur d'un local technique.

Descriptif

- La réalisation d'un capotage fait appel à la combinaison de nombreux produits ACOUDIS tels que :
 - Les panneaux standards ou renforcés,
 - Les complexes acoustiques,
 - Les portes, les silencieux ...
- Le maintien du capot est réalisé par une ossature tubulaire galvanisée à chaud, déterminée en fonction de la structure nécessaire.
- Les capots sont dimensionnés en fonction de l'atténuation à obtenir.



- Système d'accès rapide avec porte quadruple -

Caractéristiques techniques

- Les capotages sont réalisés à partir de panneaux :
 - **Standards (CAS 50)** : face extérieure tôle prélaquée, absorption intérieure réalisée par 50 mm de laine de roche de densité 100kg/m^3 surfacée d'un tissu de verre (HDTV) ;
 - **Renforcés (CAR 50)** : face extérieure tôle prélaquée, 50 mm de laine de roche LRS et face intérieure renforcée par une tôle perforée.
- L'ajout d'une masse lourde ou de membrane, permet d'augmenter l'isolement.
- Réaction au feu de la laine de roche : M0.



acoustiquement étanche

Options / Accessoires

- Portes acoustiques, vitrages, silencieux.
- Thermolaquage toute teinte RAL.
- Mise en œuvre par nos équipes de montage.

« CONCEPTION & MISE EN ŒUVRE DE TRAITEMENTS ACOUSTIQUES »